

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE, LE :**

**Mercredi 04 juin 2025 à 18 h 30**

et dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du Compte Administratif 2024 de la Commune,
2. Budget Commune – Décision modificative n° 1,
3. Modification de l'affectation du résultat à l'issue de l'approbation du Compte Administratif,
4. Création et suppression d'un emploi permanent dans le cadre d'un avancement de grade,
5. Mise à jour du tableau des effectifs,
6. Décision du conseil municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables pour l'avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique sur son territoire,
7. Accord local fixant le nombre et la répartition des sièges du Conseil communautaire de Saint-Malo Agglomération, pour la mandature 2026-2032,
8. Divers.

-----



**Jean-Michel FREDOU**